

**DOCUMENT H**  
**GRILLES DE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS  
RECUEILLIES LORS DE L'ENQUETE PREALABLE A LA  
DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE DU TRAMWAY T9**

REGISTRE COURRIER TRANSMIS A LA COMMISSION D'ENQUETE	page 3
REGISTRE PARIS 13EME	page 5
REGISTRE IVRY-sur-SEINE	page 8
REGISTRE VITRY-sur-SEINE	page 10
REGISTRE THIAIS	page 20
REGISTRE CHOISY-le-ROI	page 21
REGISTRE ORLY	page 28
REGISTRE ELECTRONIQUE	page 31

*Le Président  
de la Commission d'Enquête*



*Claude POUEY*

**ENQUETE PREALABLE A LA DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE  
PRESCRITE PAR L'ARRETE INTER-PREFECTORAL N° 2014-5516 du 14 mai 2014**

<b>BILAN DES OBSERVATIONS RECUEILLIES LORS DE L'ENQUETE PUBLIQUE SUE LE PROJET DE TRAMWAY T9</b>															
<b>Registre</b>	<b>Obs</b>	<b>Courrier</b>	<b>T1</b>	<b>T2</b>	<b>T3</b>	<b>T4</b>	<b>T5</b>	<b>T6</b>	<b>T7</b>	<b>T8</b>	<b>T9</b>	<b>T10</b>	<b>T11</b>	<b>T12</b>	<b>Total</b>
Courrier	0	3	2	1	1	2	2	0	0	1	1	1	1	1	<b>13</b>
Paris 13ème	8	2	6	3	3	1	0	0	1	0	0	1	0	0	<b>15</b>
Ivry-sur-Seine	3	1	2	1	2	0	1	0	0	0	0	0	0	0	<b>6</b>
Vitry-sur-Seine	25	6	3	23	2	2	2	0	5	1	2	2	0	2	<b>44</b>
Thiais	3	0	1	0	0	0	2	0	0	1	0	0	0	0	<b>4</b>
Choisy-le-Roi	21	2	8	2	1	16	10	8	1	6	2	5	3	3	<b>65</b>
Orly	7	3	6	1	3	2	3	2	0	1	0	0	0	0	<b>18</b>
Registre électronique	172	0	38	11	13	15	9	20	15	6	12	27	2	2	<b>170</b>
<b>Total</b>	<b>239</b>	<b>17</b>	<b>66</b>	<b>42</b>	<b>25</b>	<b>38</b>	<b>29</b>	<b>30</b>	<b>22</b>	<b>16</b>	<b>17</b>	<b>36</b>	<b>6</b>	<b>8</b>	<b>335</b>

**ENQUETE PREALABLE A LA DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE  
PRESCRITE PAR L'ARRETE INTER-PREFECTORAL N° 2014-5516 du 14 mai 2014**

**Grille de synthèse des observations et courriers par thèmes retenus**

**NB :** Les thèmes retenus figurent en ordonnées et les observations et courriers figurent en abscisse. Une croix est portée au regard de chaque observation et/ou courrier lorsque le thème retenu y est évoqué.

**REGISTRE COURRIER TRANSMIS A LA COMMISSION D'ENQUETE**

← Observations et/ou courriers	THEMES→													AVIS			Commentaires
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	0	1	2		
	tracé général de la ligne	positionnement des stations/terminus	Interconnexion autres transports	Voisinage du tracé	Nuisances en phase chantier	Impacts ligne en d'exploitation	Conditions d'exploitation de la ligne	Insertion urbaine et paysagère	Circulations douces	Justification du projet et solutions	Mises en compatibilité des PLU	Autres problématiques	FAVORABLE	DEFAVORABLE	NON EXPRIME	Compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation ou le courrier	
Cour 1				X	X						X					<p>Courrier de La DRIEA du 3 juin 2014</p> <p>Plusieurs observations ont été formulées par la DRIEA</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- fonctionnement du réseau routier au carrefour RD5/échangeur A86 THIAIS : nécessité d'une instruction formelle relative au réseau routier national (RRN) conforme à la circulaire du 7 janvier 2008 sur les investissements routiers.</li> <li>- distance entre le gabarit limite d'obstacle (GLO) et les façades : non application sur la totalité du linéaire du projet de tramway de la distance minimale de 7 mètres entre le GLO et les façades.</li> <li>- règlement des zones traversées : mesures particulières à prévoir dans le cadre de la mise en compatibilité des PLU pour les postes de redressement et le site de maintenance et de remisage.</li> <li>- périmètres au titre de l'article R. 123-11b du code l'urbanisme : impossibilité d'instituer des servitudes d'urbanisme limitant les possibilités de construction (hauteur, implantation) du fait de l'insertion d'un système de transport. Remise en cause de la restriction des possibilités de construire des propriétés riveraines du tramway via le recours à l'article R.123-11 b.</li> <li>- dispositions proposées par le STIF concernant la défense incendie vont au delà de la réglementation édictée par le code de la construction et de l'habitation.</li> <li>- sollicitation de la Préfecture du Val de Marne pour qu'elle saisisse les communes concernées par cette problématique de sécurité-incendie pour qu'elles apportent les modifications nécessaires dans leur document d'urbanisme.</li> <li>- accès au SMR : importance des contraintes techniques de réalisation de l'ouvrage de franchissement des voies ferrées et de coordination avec RFF et SNCF</li> <li>- coordination du projet de tramway T9 et de la ligne 15 sud du Grand Paris : importance de prévoir dès à présent une mission de coordination de la co-activité des chantiers du projet de tamway T9 Paris-orly Ville et de la ligne 15sud du Grand Paris.</li> </ul>	

**ENQUETE PREALABLE A LA DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE  
PRESCRITE PAR L'ARRETE INTER-PREFECTORAL N° 2014-5516 du 14 mai 2014**

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	AVIS	Commentaires		
← Observations et/ou courriers															Compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation ou le courrier	
Cour 2															<p>Courrier de l'ADP du 24 juin 2014-06-28</p> <p>Considère qu'il est indispensable que le tramway puisse desservir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le pôle Cœur d'Orly, éco-quartier d'affaires et d'espaces de vie tertiaire qui va accueillir dans un premier temps 10 000 emplois supplémentaires, puis 20 000 au delà 2025 ;</li> <li>- l'aéroport d'Orly, siège de plus de 30 000 emplois directs et ayant accueilli 28,3 millions de passagers en 2013.</li> </ul>	
Cour 4	X	X	X	X	X			X	X	X		X			<p>Courrier du Conseil Général du 2 juillet 2014.</p> <p>Le Conseil Général déclare qu'il est totalement favorable au projet et exprime plusieurs observations portant sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la confirmation de la participation globale de l'Etat au financement du projet ainsi que l'actualisation et l'optimisation de l'estimation du coût du projet ;</li> <li>- la mise en service la plus rapide possible du projet et en particulier la livraison dans les délais prévus du Site de Maintenance et de Remisage (SMR), ce qui nécessite une forte réactivité de Réseau Ferré de France qui est directement impliqué dans la réalisation de cet accès ;</li> <li>- l'engagement rapide d'études complémentaires pour le prolongement de la ligne de tramway vers l'aéroport afin de trouver des alternatives aux points durs identifiés lors de l'étude préliminaire ;</li> <li>- le maintien d'une liaison efficace entre le terminus du T9 et l'aéroport en assurant à minima l'offre existante en 2014 sur la ligne 183 ;</li> <li>- la coordination des maîtres d'ouvrage des projets T9 et ligne 15 du grand Paris Express aux abords de la station Hôtel de Ville de Vitry-sur-Seine ;</li> <li>- la recherche de pistes d'amélioration de la desserte des arrêts actuels de Champs Fleuris et Charles Infroit ;</li> <li>- le maintien d'un niveau de service élevé lors de la phase chantier.</li> </ul> <p>Il déclare qu'il partage les propositions faites concernant les itinéraires cyclables et le déploiement de stationnement vélo aux abords des stations du tramway.</p> <p>Il considère que les itinéraires alternatifs offrent une continuité sécurisée grâce au passage en zone 30 des voies concernées.</p> <p>Il demande que soit mise en œuvre une information étroite des riverains, des commerçants, des associations et des collectivités. En particulier, concernant les activités commerciales, il suggère que les modalités de saisie de la commission d'indemnisation soient simples et largement diffusées pour faciliter la saisie de la commission.</p> <p>Il conclut en soulignant qu'il sera force de proposition et d'accompagnement de l'intégration urbaine et culturelle du projet dans la ville. Il approuve l'ambition culturelle donnée au projet, par sa desserte du Musée d'Art Contemporain du Val-de-Marne (MAC/VAL), du théâtre Jean Vilar, de la Briqueterie et plusieurs centres culturels.</p>	
	2	1	1	2	2	0	0	1	1	1	1	1	2	0	1	← Occurrences sur les thèmes retenus

**ENQUETE PREALABLE A LA DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE  
PRESCRITE PAR L'ARRETE INTER-PREFECTORAL N° 2014-5516 du 14 mai 2014**

**Grille de synthèse des observations et courriers par thèmes retenus**

**NB** : Les thèmes retenus figurent en ordonnées et les observations et courriers figurent en abscisse. Une croix est portée au regard de chaque observation et/ou courrier lorsque le thème retenu y est évoqué.

**Commune de PARIS (13ème)**

← Observations et/ou courriers	THEMES→													AVIS			Commentaires
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12					
	tracé général de la ligne	positionnement des stations	Interconnexion autres transports	Voisinage du tracé	Nuisances en phase chantier	Impacts ligne en exploitation	Conditions d'exploitation de la ligne	Insertion urbaine et paysagère	Circulations douces	Justification du projet et solutions	Mises en compatibilité des PLU	Autres problématiques	FAVORABLE	DEFAVORABLE	NON EXPRIME	Compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation ou le courrier	
Obs 1	X		X	X									X			<p>Le 3 juin 2014 :</p> <p>Monsieur Jacques STAMBOULI, Président de l'Association des usagers des transports du 13ème (membre de la FNAUT Ile-de-France) a apposé un avis dans le registre de l'enquête publique. Cet avis peut être résumé comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Demande de mobilier à la station Porte de Choisy pour permettre aux usagers de se reposer ;</li> <li>- Ne souhaite pas que les places de stationnements de l'avenue de la porte de Choisy soient compensées ;</li> <li>- Souhaite une circulation à 30 km/h ;</li> <li>- Mieux étudier les circulations piétonnes et cyclistes ;</li> <li>- Souhaite un prolongement de la ligne jusqu'à la Place d'Italie (par l'avenue de Choisy pour plus d'interconnexions).</li> </ul> <p>Par ailleurs, Monsieur STAMBOULI s'est plaint de l'accueil de la Mairie.</p>	
Obs 2														X		<p>Le 5 juin 2014 :</p> <p>Madame Josette SUDRE, Déléguée du 13ème pour l'association SOS PARIS PROTECTION DU PATRIMOINE ET CADRE DE VIE a remercié l'équipe de la Mairie pour son accueil.</p>	
Obs 3	X	X				X							X			<p>Le 7 juin 2014 :</p> <p>Monsieur Patrick CHEN (vendeur polyvalent) est venu lors d'une permanence afin de déclarer :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Qu'il souhaitait un prolongement de la ligne jusqu'à la Place d'Italie où il y a de nombreuses lignes de métro ;</li> <li>- Demande un prolongement de la ligne 5 du métro jusqu'à la Porte de Choisy ;</li> <li>- Amplitude journalière : souhaite 10 mn de 5h30 à 6h30, 6mn de 6h30 à 7h30 et 10 mn de 21h/22h30 et 15 mn de 22h30 à 00h30. Donc plus de tramways matin et soir.</li> <li>- Dénonce la disparité entre les stations : Musée Mac Val et Hôtel de Ville de Vitry très proches et Champs Fleuris très loin.</li> </ul>	

**ENQUETE PREALABLE A LA DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE  
PRESCRITE PAR L'ARRETE INTER-PREFECTORAL N° 2014-5516 du 14 mai 2014**

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	AVIS	Commentaires
← Observations et/ou courriers													FAVORABLE DEFAVORABLE NON EXPRIME	Compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation ou le courrier
Obs 4	X												X	Le 18 juin 2014 : Madame Frédérique CLEACK s'est rendue en Mairie lors d'une permanence car elle s'interroge sur la question de savoir pourquoi le Tramways ne relie pas l'aéroport d'Orly. Son avis figure sur le registre.
Obs 5		X											X	Le 18 juin 2014 : Une dame retraitée habitant l'un des deux bâtiments de forme triangulaire Porte de Choisy a consulté le dossier afin de s'assurer de l'absence de centre de remisage sous ses fenêtres. Elle ne comprend pas non plus la courbe de la fin de la ligne. Elle s'est exprimée oralement mais n'a pas souhaité écrire son avis sur le registre.
Obs 6													X	Le 20 juin 2014 : Monsieur Paul Andrault a émis un avis favorable : "Bon Projet".
Obs 7	X		X							X			X	Le 3 juillet 2014 : Madame PICCIOTTO qui se présente comme étant "la Saint Thomas de l'an deux mille quatorze" a apposé son avis sur le registre. Celui-ci peut être résumé comme suit : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Souhaite un gabarit plus large du matériel roulant ;</li> <li>- Demande de prévoir dès à présent l'extension de la ligne jusqu'à l'aérogare d'Orly et Corbeil et la connexion au T7 (par l'avenue de Versailles) ;</li> <li>- Poursuivre la ligne jusqu'à la nouvelle ville d'Evry et la vallée (RN7) ;</li> <li>- Evoque la compatibilité nécessaire des tramways entre eux ;</li> <li>- Demande le prolongement jusqu'à la Place d'Italie ;</li> <li>- Dénonce "les conceptions obsolètes qui ont obéré le projet en particulier le GPE, tocade onéreuse et ILLEGALE du CG94 et de sa majorité UMPCF Martin Favrier".</li> </ul>
Obs 8	X												X	Le 4 juillet 2014 : Madame PICCIOTTO qui se présente comme étant "la Sainte Amandine" a apposé une nouvelle fois son avis duquel il résulte : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Souhaite que le tramway se dirige vers Villeneuve le Roi ;</li> <li>- Souhaite un embranchement sur "le cor de chasse afin d'obtenir l'interconnexion de "l'évite Villeneuve" en parvenant sur les voies RFF à quai à JUVISY SUR ORGE (gare SNCF) ou en s'en détachant à l'entrée du triage en poursuivant sur la voirie" (évite de faire le tunnel T 7) ;</li> <li>- Dénonce un coût d'investissement estimé en 2011 : demande une réactualisation ;</li> <li>- Regrette l'absence dans le dossier du passé ferroviaire du site des vœux, du passé tramviaire de RN305, de</li> </ul>

**ENQUETE PREALABLE A LA DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE  
PRESCRITE PAR L'ARRETE INTER-PREFECTORAL N° 2014-5516 du 14 mai 2014**

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	AVIS	Commentaires			
← Observations et/ou courriers	tracé général de la ligne	positionnement des stations	Interconnexion autres transports	Voisinage du tracé	Nuisances en phase chantier	Impacts ligne en exploitation	Conditions d'exploitation de la ligne	Insertion urbaine et paysagère	Circulations douces	Justification du projet et solutions	Mises en compatibilité des PLU	Autres problématiques	FAVORABLE	DEFAVORABLE	NON EXPRIME	Compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation ou le courrier	
																	l'opération RFF Massy-Valenton ; - Demande pourquoi l'ancien dépôt des tramways d'Ivry sur Seine n'a pas été retenu comme site potentiel ? - Demande la modification de l'autobus 180 ; - Demande une refonte du réseau.
	Cou 1	X											X				Le 5 juillet 2014 : Monsieur Jacques BAUDU de l'association "Mieux se déplacer à bicyclette" a remis en mains propres une lettre lors de la dernière permanence. Il résulte de ce courrier que lorsque les aménagements sont conçus pour favoriser sa pratique, la part modale du vélo peut atteindre 30% des déplacements. Que ce mode de déplacement est bénéfique pour tous. Dans ce projet, l'association dénonce l'absence d'aménagements cyclables sur le boulevard de Stalingrad au sud de l'A86 à Choisy le Roi /Thiais. Sur cette portion d'environ 700 mètres, l'association conteste la nécessité de maintenir une 2x2 voies. Une chaussée bidirectionnelle à 2 voies est proposée. Lors des fermetures nocturnes de l'A86 pour raison d'entretien, "le délestage peut se faire depuis le carrefour Pompadour par la RD 86, plus direct et capacitaire." Cette association demande le respect de l'article L. 228-2 du code de l'Environnement et menace oralement d'une action à l'encontre du projet. Elle demande également de positionner "de manière optimale la station "Verdun-Hoche" sans recourir à des acquisitions foncières coûteuses et traumatisantes", et de mettre en place le stationnement nécessaire à la vie du centre-ville.
	Cou 2	X	X											X			
	6	3	3	1	0	0	1	0	0	1	0	0	7	0	3	Occurrences sur les thèmes retenus	

**ENQUETE PREALABLE A LA DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE  
PRESCRITE PAR L'ARRETE INTER-PREFECTORAL N° 2014-5516 du 14 mai 2014**

**Grille de synthèse des observations et courriers par thèmes retenus**

**NB** : Les thèmes retenus figurent en ordonnées et les observations et courriers figurent en abscisse. Une croix est portée au regard de chaque observation et/ou courrier lorsque le thème retenu y est évoqué.

**Commune d'Ivry-sur-Seine**

← Observations et/ou courriers	THEMES→													AVIS			Commentaires
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3		
	tracé général de la ligne	positionnement des stations	Interconnexion autres transports	Voisinage du tracé	Nuisances en phase chantier	Impacts ligne en exploitation	Conditions d'exploitation de la ligne	Insertion urbaine et paysagère	Circulations douces	Justification du projet et solutions	Mises en compatibilité des PLU	Autres problématiques	FAVORABLE	DEFAVORABLE	NON EXPRIME	Compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation ou le courrier	
Obs 1	X		X										X			Le 21 juin 2014 : Lors d'une permanence Monsieur Robert (résident d'Ivry-sur-Seine) est venu en Mairie consulter le dossier. Il s'est interrogé oralement pour savoir pourquoi le tramway n'allait pas jusqu'à Orly aéroport. Il a demandé également quel transport était prévu la nuit à la fermeture du tramway. En page 1868 du dossier : il a montré les lots 1a et b de la ZAC du Plateau en se demandant s'il allait y avoir des expropriations et démolitions de certains bâtiments. Il a dénoncé la dangerosité de la piste cyclable à cet endroit.	
Obs 2													X			Le 2 juillet 2014 : Lors d'une permanence, Madame Claudine Mathieu a apposé un avis favorable au projet dans le registre.	
Obs 3		X											X			Le 2 juillet 2014 : Lors de cette même permanence, Madame Danielle BOULIC résidente au 124 Boulevard Stalingrad à Ivry (94200) a également émis un avis favorable sur le registre. Elle se demande cependant pourquoi l'arrêt "Malassis" a été supprimé car il y a plus d'usagers à cet arrêt qu'à celle du "central de bus".	
Cou 1	X		X		X								X			Le 3 juillet 2014 : Monsieur le Maire d'Ivry-sur-Seine a remis un courrier au terme duquel il apporte son soutien à ce projet. Ce courrier est adressé à Monsieur Jean Paul Huchon, Président du STIF. Il se félicite du remplacement par le tramway T9 de la ligne de bus actuelle 183 qui est saturée. "Sous l'impulsion de l'Association Seine Amont Développement, une charte partenariale a été signée engageant la Ville à faire le nécessaire pour que ce projet de transport s'accompagne d'une intensification urbaine du secteur en lien avec les préconisations du Schéma Directeur de la Région Ile-de-France." La ZAC du plateau est citée en exemple de densification de la population. Le Maire souligne outre une amélioration du transport, une opportunité d'accompagnement du développement urbain, et une amélioration de la qualité des espaces publics. Néanmoins, le Maire reste attentif au prolongement du T9 jusqu'à la plate-forme aéroportuaire d'Orly, importante zone	



**ENQUETE PREALABLE A LA DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE  
PRESCRITE PAR L'ARRETE INTER-PREFECTORAL N° 2014-5516 du 14 mai 2014**

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	AVIS	Commentaires		
← Observations et/ou courriers	tracé général de la ligne	positionnement des stations	Interconnexion autres transports	Voisinage du tracé	Nuisances en phase chantier	Impacts ligne en exploitation	Conditions d'exploitation de la ligne	Insertion urbaine et paysagère	Circulations douces	Justification du projet et solutions	Mises en compatibilité des PLU	Autres problématiques	FAVORABLE	Compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation ou le courrier		
													DEFAVORABLE			
													NON EXPRIME			
	2	1	2	0	1	0	0	0	0	0	0	0	4	0	0	d'emploi. Il souhaiterait, en outre, que le T9 soit mis en service avant 2020 car à partir de 2018 la ZAC du Plateau sera entièrement livrée apportant ainsi 2.200 habitants supplémentaires et 1200 emplois. Par ailleurs, la réalisation du T9 pourra selon Monsieur Pierre Gosnat, Maire d'Ivry-sur-Seine, être l'occasion de repenser le réseau de bus afin d'éviter les superpositions de lignes et optimiser l'intermodalité (ajustement des lignes 323, 125 et 27). Le territoire nord-ouest d'Ivry-sur-Seine serait mal desservi par les transports en commun. Enfin, Monsieur le Maire conclut sur le souhait d'un minimum de nuisances de ses riverains pendant les travaux. Ce courrier demeure dans le registre d'enquête publique.
																Occurrences sur les thèmes retenus

**ENQUETE PREALABLE A LA DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE  
PRESCRITE PAR L'ARRETE INTER-PREFECTORAL N° 2014-5516 du 14 mai 2014**

**Grille de synthèse des observations et courriers par thèmes retenus**

**NB** : Les thèmes retenus figurent en ordonnées et les observations et courriers figurent en abscisse. Une croix est portée au regard de chaque observation et/ou courrier lorsque le thème retenu y est évoqué.

**Commune de VITRY-SUR-SEINE**

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	AVIS	Commentaires
←Observations et/ou courriers	tracé général de la ligne essorsobliématiques	positionnement des stations/terminus	Interconnexion autres transports	Voisinage du tracé	Nuisances en phase chantier	Impacts ligne en d'exploitation	Conditions d'exploitation de la ligne	Insertion urbaine et paysagère	Les circulations douces	Justification du projet et solutions altern	Mises en compatibilité des PLU	Autres problématiques	FAVORABLE DEFAVORABLE NON EXPRIME	Compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation ou le courrier
Obs 1		X											X	M. LECA Dominique, Quartier du Fort à Vitry sur Seine, conseiller de quartier - Demande le maintien de la station "Charles Infroit", et est prêt à déménager dans le cas contraire. - Déclare que : - dans les quartiers desservis par la station "Charles Infroit" (quartiers du Côteau et du Fort), 700 logements ont été créés récemment, et qu'il y a un lycée, un collège et une crèche, ainsi que de nombreux commerces. - entre les stations "Musée Mac/Val" et "Hôtel de Ville", il y a 200m de distance, alors qu'il y aurait 700m de distance entre les stations "Musée Mac/Val" et "Champs Fleuris".
Obs 2		X											X	M. LUKSENBERG Michel, 1 impasse Jean Jacob à Vitry-sur-Seine - Remarque que : - les stations Bus "Charles Infroit" et "La Civette" sont supprimées, - la distance entre les stations T9 "Musée Mac/Val" et "Champs Fleuris" est de 900m, alors qu'elle n'est que de 300m, entre "Musée Mac/Val" et "Hôtel de Ville", - la station "Musée Mac/Val" est moins fréquentée que la station "Charles Infroit", - l'échelle figurant sur le plan distribué au public est erronée, 1 000m sur le plan sont représentés par 24mm et non pas par 34mm. - Demande : - qu'une station supplémentaire, entre "Musée Mac/Val" et "Champs Fleuris", remplace les 2 stations supprimées, - ou le déplacement de la station "Musée Mac/Val" vers le milieu de la distance entre les stations "Champs Fleuris" et "Hôtel de Ville".
Obs 3		X											X	Mme LALLEMENT Véronique, 95 rue Charles Infroit à Vitry-sur-Seine - Déclare qu'elle est tout à fait d'accord avec les remarques et propositions énoncées, ci-avant, par M. LUKSENBERG Michel, concernant le nombre et le positionnement des stations de la section allant de Champs Fleuris à Hôtel de

**ENQUETE PREALABLE A LA DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE  
PRESCRITE PAR L'ARRETE INTER-PREFECTORAL N° 2014-5516 du 14 mai 2014**

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	AVIS			Commentaires
← Observations et/ou courriers	tracé général de la ligne essorsoblématiques	positionnement des stations/terminus	Interconnexion autres transports	Voisinage du tracé	Nuisances en phase chantier	Impacts ligne en d'exploitation	Conditions d'exploitation de la ligne	Insertion urbaine et paysagère	Les circulations douces	Justification du projet et solutions altern	Mises en compatibilité des PLU	Autres problématiques	FAVORABLE	DEFAVORABLE	NON EXPRIME	Compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation ou le courrier
																<p>Ville, et exprime la même demande.</p> <p>- Elle pense aux personnes handicapées, qui se déplacent difficilement.</p>
Obs 4		X											X			<p>Madame LEBLANC Françoise, 6 rue Auber à Vitry-sur-Seine</p> <p>- Constate que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- il n'est prévu aucun arrêt correspondant à l'ancienne station Bus "Malassis", les nouvelles stations étant situées à 500m de ce lieu qui dessert :</li> <li>- le Centre de Sécurité Sociale Ivry/Vitry,</li> <li>- le centre de quartier Auber</li> <li>- un centre commercial (Darty, Conforama, Carrefour Market), un hôtel et divers commerces.</li> </ul> <p>- Elle demande que soit revu l'emplacement des stations afin de mieux desservir ce quartier.</p>
Obs 5		X											X			<p>Mme OMOURI Marie-Thérèse, 26 rue Verte à Vitry-sur-Seine</p> <p>- Souhaite qu'il soit prévu une station à proximité du centre commercial vers Malassis, actuellement desservi par la station Bus "Malassis".</p> <p>- Ainsi les usagers apprécieraient le progrès apporté.</p>
Obs 6		X											X			<p>Mme MONGE-JIMENEZ Marie-Jeanne, 18 rue Racine à Vitry-sur-Seine</p> <p>- Déclare qu'il serait judicieux de prévoir un arrêt aux "Malassis", ce qui apporterait un réel avantage aux personnes fréquentant les magasins de ce quartier et les diverses administrations.</p>
Obs 7												X			X	<p>Mme PREIRA Henriette, 21 rue Charles Floquet, à Vitry-sur-Seine</p> <p>- Estime qu'il est "bien beau" d'avoir le tramway à Vitry-sur-Seine, mais craint pour les impôts locaux.</p>
Obs 8		X					X					X	X			<p>Mme MOUSNIER Francine, 51 avenue Guy Moquet à Vitry sur-Seine</p> <p>- Déclare : l'arrêt "Germaine Tailleferre" n'est absolument pas justifié, mais il faut un arrêt au niveau de DARTY,</p> <p>- Demande :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- soit une plus grande fréquence, soit une plus grande capacité des wagons, afin que les voyageurs ne restent pas le plus souvent debout,</li> <li>- des repose-pieds sur les sièges qui ne sont pas adaptés aux personnes de petite taille (voir T3).</li> </ul>
Obs 9		X											X			<p>M. LABERTIT Guy, 14 rue louis Marchandise à Vitry-sur-Seine</p> <p>- Déclare être favorable (gain de temps, silence, confort, rapidité, environnement, meilleures relations inter banlieues), et souhaite la réalisation rapide du T9,</p> <p>- Demande que soit reconsidéré le positionnement entre les stations "Malassis" et Musée Mac/Val", avec la prise en</p>

**ENQUETE PREALABLE A LA DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE  
PRESCRITE PAR L'ARRETE INTER-PREFECTORAL N° 2014-5516 du 14 mai 2014**

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	AVIS	Commentaires
← Observations et/ou courriers	tracé général de la ligne essorsproblématiques	positionnement des stations/terminus	Interconnexion autres transports	Voisinage du tracé	Nuisances en phase chantier	Impacts ligne en d'exploitation	Conditions d'exploitation de la ligne	Insertion urbaine et paysagère	Les circulations douces	Justification du projet et solutions altern	Mises en compatibilité des PLU	Autres problématiques	FAVORABLE	Compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation ou le courrier
													DEFAVORABLE	
														compte de la ZAC (habitat et activité commerciale).
Obs 10													X	Mme EBODE Bernadette, à Vitry-sur-Seine - Déclare être favorable (gain de temps, silence, confort, rapidité, meilleure fréquence, environnement, meilleures relations inter banlieues), C'est un mode de transport qui allie confort, qualité de vie et permet un meilleur échange entre voyageurs.
Obs 11		X		X					X				X	M. RENOUARD Raymond 27 rue Louise-Aglaée Cretté à Vitry-sur-Seine - Est étonné et déçu, de voir les arrêts réduits en nombre, et considère que ce sont les plus fréquentés qui sont supprimés. - Et demande : - est-ce que la largeur des trottoirs risque de diminuer ? - comment cela va se passer vers Porte de Choisy, là ou le "secteur propre" n'a jamais été réalisé ?
Obs 12	X	X					X					X	X	Mme HUBANS Claire, 1 rue Charles Besse à Vitry-sur-Seine - Demande : - si l'impact de la création de la ZAC Rouget de l'Isle a été pris en compte ? - quelle prise en charge pour les handicapés physiques ou mentaux ?
Obs 13		X											X	Mme Chabat à Vitry-sur-Seine - Trouve très regrettable de ne pas maintenir la station "Charles Inffroit", qui dessert beaucoup d'habitations occupées par des personnes âgées dont les déplacements seront limités. - Et déclare : les stations sont espacées, a-t-on pensé au vieillissement de la population ?
Obs 14		X	X				X						X	Mme COUDOULOUX à Vitry-sur-Seine Le remplacement du bus par le tramway T9 apportera régularité, réduction du temps de transport, augmentation du nombre de passagers transportés, mais aussi réduction des points d'arrêt. Problème pour les personnes handicapées, les voitures d'enfants. Quels services pour les jours fériés, le soir et la nuit ? Arrêts et correspondances avec les bus les plus fréquentés.
Obs 15													X	M. et Mme ARPOUDARAD, 49 rue Marie Sorin Defresne à Vitry-sur-Seine C'est bien de passer le tramway à Vitry-sur-Seine

**ENQUETE PREALABLE A LA DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE  
PRESCRITE PAR L'ARRETE INTER-PREFECTORAL N° 2014-5516 du 14 mai 2014**

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	AVIS			Commentaires
													FAVORABLE	DEFAVORABLE	NON EXPRIME	
← Observations et/ou courriers	tracé général de la ligne essorsoblématiques	positionnement des stations/terminus	Interconnexion autres transports	Voisinage du tracé	Nuisances en phase chantier	Impacts ligne en d'exploitation	Conditions d'exploitation de la ligne	Insertion urbaine et paysagère	Les circulations douces	Justification du projet et solutions altern	Mises en compatibilité des PLU	Autres problématiques	FAVORABLE	DEFAVORABLE	NON EXPRIME	Compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation ou le courrier
Obs 16		X											X			M. Guyot Jean-Philippe et Mme GUYOT Caroline Sur le tronçon entre la "Mairie de Vitry" et "Champs Fleuris", il semble que la densité de population apportera une fréquentation justifiant une station à "Charles Infrac", plutôt qu'à "Musée Mac/Val". Ils restent favorables au projet T9.
Obs 17																Madame LEBLANC Françoise, 6 rue Auber à Vitry-sur-Seine Dépose une pétition de 3 signatures (en complément de celle de 76 signatures déposée précédemment). Donne un avis favorable au projet, mais souhaite que soit réétudié les implantations des stations sur Vitry nord.
Obs 18		X											X			M. MATA Louis, 9 rue Édouard Tremblay à Vitry-sur-Seine La fréquence des bus 183 et 180 s'avère insuffisante, le tramway allègerait les transports. Le T9 compléterait la trame, après le T3 et le T7. La suppression des arrêts entre "Musée Mac/Val" et "Civette" (133) est mal venue, rétablir au moins "Malassis".
Obs 19		X											X			Mme BERNARD Jocelyne, rue Jules Lagaisse à Vitry-sur-Seine S'inquiète de la suppression de la station "Charles Infrac", qui dessert la clinique des Noirets, plusieurs écoles et de nouvelles constructions d'habitations. Est cependant favorable au projet?
Obs 20		X	X				X						X			Mlle ABOUDOU Katia, 5 Allée des Cèdres à Vitry-sur-Seine Souhaite que l'arrêt "Charles Infrac" soit conservé. Elle voit mal les gens marcher 900m entre "Musée Mac/Val" et "Champs Fleuris". Quelles solutions pour les passagers en cas de panne ? Est-ce qu'il y a des navettes sur la commune, dans ce cas montrer qu'elles existent.
Obs 21		X	X										X			Mme THIBAUD Marianne, rue de la Prévoyance à Vitry-sur-Seine Est favorable au projet, mais souhaite que l'on conserve l'arrêt "Charles Infrac". Que se passera-t-il pour le bus 180 à la hauteur de la station "Hôtel de Ville" ?
Obs 22							X						X			M. MICHAUDELLE Bernard à PARIS 75014 Demande que soient annoncées les stations, les communes et les correspondances pour les non voyants. Est favorable aux nouveaux moyens de transport.
Obs 23	X	X						X					X			M. BOURJAC Jean-Marc, vice-président de la Communauté d'Agglomération Seine-Amont Exprime l'intérêt métropolitain du projet T9, rapidité, environnement, confort, emploi, interconnexion, en maintenant la création de stations pour un maillage fin et le prolongement à Orly aéroport, qui doivent être intégrés.
Obs 24					X								X			M. BOUVIER Stéphane, 131 Avenue Rouget de L'Isle à Vitry-sur-Seine

**ENQUETE PREALABLE A LA DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE  
PRESCRITE PAR L'ARRETE INTER-PREFECTORAL N° 2014-5516 du 14 mai 2014**

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	AVIS	Commentaires		
← Observations et/ou courriers	tracé général de la ligne essorsproblématiques	positionnement des stations/terminus	Interconnexion autres transports	Voisinage du tracé	Nuisances en phase chantier	Impacts ligne en d'exploitation	Conditions d'exploitation de la ligne	Insertion urbaine et paysagère	Les circulations douces	Justification du projet et solutions altern	Mises en compatibilité des PLU	Autres problématiques	FAVORABLE	DEFAVORABLE	NON EXPRIME	Compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation ou le courrier
																- La zone propre au CR Rouget de L'Isle non faite : délai des travaux ? - L'information durant les travaux pour les usagers ?
Obs 25	X	X											X			M. LAURENT Jean-Luc, Député du Val de Marne, maire du Kremlin-Bicêtre Très favorable à la création d'un tramway de Paris à Orly, avec 19 stations, permettant une bonne vitesse et un maillage des quartiers qui permettra d'améliorer les déplacements, la vie quotidienne et l'attractivité en logements et le développement économique. Une concertation fine et étroite, associant les habitants, pour la création des stations et leur implantation, avec des stations supplémentaires, et durant la phase chantier, sera nécessaire. Ce projet doit devenir rapidement et pleinement métropolitain, en prévoyant le prolongement vers l'aéroport d'Orly, pour offrir une deuxième liaison en tramway en plus du T7, avec Paris.
Cou 1		X											X			Madame LEBLANC Françoise, 6 rue Auber à Vitry-sur-Seine A déposé une pétition signée par soixante seize (76) personnes sur 7 pages : - Ces personnes constatent qu'il n'est prévu aucun arrêt correspondant à l'ancienne station Bus "Malassis" et que les nouvelles stations prévues se situent à environ 500m de ce lieu. - Or à proximité de la station "Malassis", sont situés : - Le Centre de Sécurité Sociale pour les communes d'Ivry et de Choisy, - Le centre quartier Auber, - Un Centre commercial (Darty, Conforama, Carrefour Market), un hôtel et divers commerces, - Un hôtel, - Et un peu en recul, le stade Couderc. - Ces personnes demandent de revoir l'emplacement des futures stations, afin que l'une d'elles soit aux abords immédiats de ce lieu.
Cou 2		X											X			Madame LEBLANC Françoise, 6 rue Auber à Vitry-sur-Seine - A déposé un courrier et un plan partiel de la ligne, et déclare : - Face à la suppression prévue dans ce projet de l'arrêt "Malassis" de notre bus 183, nous avons pensé pour améliorer la desserte de notre quartier et des environs où se trouvent des équipements collectifs que nous fréquentons que : - La station "Champs Fleuris" pourrait être implantés non pas au carrefour de la Concorde mais : - direction Orly fer à cheval devant le magasin Fly - direction Paris devant le magasin Conforama ou la bande séparative avec les voitures est suffisante pour y implanter les gares. Il serait un peu plus espacé que l'ancien arrêt "Malassis" du bus 183, de la station "Germaine Tailleferre" prévu dans le projet.

**ENQUETE PREALABLE A LA DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE  
PRESCRITE PAR L'ARRETE INTER-PREFECTORAL N° 2014-5516 du 14 mai 2014**

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	AVIS	Commentaires		
← Observations et/ou courriers	tracé général de la ligne essorsoblématiques.	positionnement des stations/terminus	Interconnexion autres transports	Voisinage du tracé	Nuisances en phase chantier	Impacts ligne en d'exploitation	Conditions d'exploitation de la ligne	Insertion urbaine et paysagère	Les circulations douces	Justification du projet et solutions altern	Mises en compatibilité des PLU	Autres problématiques	FAVORABLE	DEFAVORABLE	NON EXPRIME	Compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation ou le courrier
																<ul style="list-style-type: none"> <li>- La création d'une nouvelle station dont le nom serait à définir :</li> <li>- Direction Orly fer à cheval, avant le carrefour de la rue Germain Pinson qui se trouve sur le coté gauche et ou la bande séparative avec les voiture est suffisante pour y planter la gare,</li> <li>- Direction Paris après ce même carrefour, en face de celle direction Orly fer à cheval.</li> <li>- Cela permettrait ainsi de ne pas avoir une longueur sans desserte de transport en commun qui est de 900m dans le projet tel qu'il est actuellement présenté, entre la station "Champs Fleuris" et "Musée Mac/Val".</li> </ul>
	Cou 3									X				X	<p>M. FOURNIL Marc 84 Avenue P.V. Couturier à Vitry-sur-Seine</p> <p>- Il déclare :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Devoir casser cet équipement neuf ne paraît pas opportun au moment où il semble que l'argent est rare. Ne peut-on pas envisager d'utiliser le Tzen avec 3 caisses comme il est prévu de le faire le long de la Seine, entre le 13eme arrondissement de Paris et Choisy-le-Roi. Le Tzen est souvent mis en avant par le STIF. Le site propre étant déjà fait sur Ivry-Vitry, il n'y aurait qu'à le prolonger vers Orly Ville et pourquoi pas jusqu'à l'aéroport d'Orly. L'avantage est que ce qui existe ne serait pas à casser et que les cyclistes pourraient continuer à utiliser le site propre comme ils le font aujourd'hui.</li> <li>- La construction concomitante de la gare du métro T15 à la mairie de Vitry et la construction de ce tramway, va entraîner des difficultés de circulation (déjà importantes sans travaux) pendant une longue période.</li> <li>- Il est évident que la solution du TZen est moins affriolante que le tramway. Par principe, je ne suis pas contre le tramway, au contraire, mais celui-ci n'a pas que des avantages et il est curieux que seule cette solution ait été envisagée au détriment de toutes les autres.</li> </ul>	
Cou 4		X			X			X		X				X	<p>M. PIERRE Jean-Claude</p> <p>Un tramway à tout casser.</p> <p>37 ans de labeur pour réaliser 50% du site propre du 183 surchargé.</p> <p>Enfin la mise à l'enquête publique d'un tramway.</p> <p>Ce projet de 450M€ comporte la destruction presque totale des aménagements coûteux de la RD5 à peine achevés puis leur reconstruction! Une très mauvaise et intolérable gestion de l'argent publique. Car le tramway sur rails nécessite le renvoi des cycles du site propre sur de nouvelles pistes latérales.</p> <p>Le projet permet-il le bon maintien d'exploitation des lignes 183 et sécantes pendant les 4 ans de chantier ?</p> <p>Le dossier se limite à quelques affirmations peu rassurantes et reconnaît que les voyageurs n'ont pas d'alternatives aisées vers un autre mode de transport.</p> <p>Simultané à la construction du métro 15 et la fermeture de l'accès au périphérique quai d'Ivry, le chantier du T9 peut devenir un calvaire de 4 ans pour ses 56000 usagers quotidiens.</p> <p>La réalisation proposée n'est-elle pas incompatible avec un niveau de service acceptable ?</p>	

**ENQUETE PREALABLE A LA DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE  
PRESCRITE PAR L'ARRETE INTER-PREFECTORAL N° 2014-5516 du 14 mai 2014**

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	AVIS	Commentaires	
← Observations et/ou courriers	tracé général de la ligne essorsproblématiques positionnement des stations/terminus	Interconnexion autres transports	Voisinage du tracé	Nuisances en phase chantier	Impacts ligne en d'exploitation	Conditions d'exploitation de la ligne	Insertion urbaine et paysagère	Les circulations douces	Justification du projet et solutions altern	Mises en compatibilité des PLU	Autres problématiques	FAVORABLE	DEFAVORABLE	NON EXPRIME	Compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation ou le courrier
															Les mises en service du T9 et de la ligne 15 sont prévues en 2020. La ligne 15 dit alléger la 183 du tiers de ses voyageurs. Le T9 prétend à une augmentation de trafic de +23% en 2020. Est-ce crédible sans desservir la zone d'emplois d'Orly ? La réalisation du site propre complet permettra de bonnes régularité et rapidité. La qualité de service se mesure sur la totalité du trajet. La suppression de stations (Ch.Infroit), la baisse de fréquence des véhicules (plus capacitaires), les correspondances plus compliquées (le 180) réduisent ces gains. L'enquête ne présente aucune alternative, pourtant : - Pour un tramway sur rails une solution dissociant l'itinéraire cyclable limiterait beaucoup les travaux, les coûts et les difficultés pour les usagers ? - Pourquoi pas un TC sur pneus ? Les questions soulevées ne confirment pas le choix du rail. Un « tram » sur pneus s'insérerait dans l'existant sans grands travaux sauf le site propre manquant et les stations. Irait à Orly aéroport ? Maison Blanche ? Le STIF promeut le TZEN solution moins onéreuse offrant la capacité de ses véhicules à 3 caisses, une fréquence améliorée, des correspondances simples et partageant sa voirie avec les cyclistes. Cette solution se heurterait-elle à de fortes réticences dues à l'image forte dont bénéficie le « tramway » ?
															Cou 5



**ENQUETE PREALABLE A LA DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE  
PRESCRITE PAR L'ARRETE INTER-PREFECTORAL N° 2014-5516 du 14 mai 2014**

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	AVIS	Commentaires
← Observations et/ou courriers	tracé général de la ligne essorsoblématiques	positionnement des stations/terminus	Interconnexion autres transports	Voisinage du tracé	Nuisances en phase chantier	Impacts ligne en d'exploitation	Conditions d'exploitation de la ligne	Insertion urbaine et paysagère	Les circulations douces	Justification du projet et solutions altern	Mises en compatibilité des PLU	Autres problématiques	FAVORABLE	Compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation ou le courrier
													DEFAVORABLE	
														<p>existants et la diminution du stationnement.</p> <p>La destruction à court terme des aménagements coûteux de la RD5 qui viennent à peine de s'achever au terme de 30 années d'effort des collectivités locales est-elle compréhensible et acceptable ?</p> <p>Ne sera-t-elle pas considérée comme une très mauvaise gestion de l'argent public alors que ce sujet est devenu central et quotidien ?</p> <p>Le projet est évalué à 360 millions d'Euros (valeur 2011 et hors le matériel roulant de 71,5M€) ; quelle part représente la démolition et la reconstruction de l'existant à fin d'établir ces pistes cyclables ?</p> <p><b><u>2 Comment maintenir une qualité suffisante du bus 183 au cours des 4 années de travaux ?</u></b></p> <p>Le dossier de presque 2000 pages mis à l'enquête n'explique pas comment les temps de transport et le confort des voyageurs ne seront pas trop dégradés pendant les 4 années de chantier, se limitant à quelques affirmations peu rassurantes: « La ligne 183 pourra continuer à bénéficier, durant la majeure partie des travaux, de voies réservées sur la RD5, sous réserve de réduire la circulation générale à 1 voie dans chaque sens. ... L'exploitation sera légèrement dégradée...mais une attention particulière sera portée pour que la ligne conserve un niveau de service acceptable.</p> <p>Les lignes de bus sécantes à la RD5 seront localement pénalisées par les difficultés de circulation sur cet axe....pourront être ponctuellement modifiés. Des arrêts peuvent être déplacés et les horaires modifiés. » (p.932).</p> <p>D'autant qu'il est rappelé : « ...la ligne de bus 183, une des lignes les plus chargées d'Île de France. Sur cet itinéraire, les voyageurs n'ont pas d'alternatives aisées vers un autre mode de transport structurant en cas de défaillance... » (p.1615).</p> <p>La construction du tramway à l'intérieur du site propre existant nécessitera de renvoyer les bus des 56.000 usagers quotidiens dans la circulation générale fortement gênée par les importants travaux de voirie.</p> <p>La construction simultanée de la station Hôtel de Ville de Vitry (36 camions/jour de déblais) et des puits techniques Klado et A. Thomas du métro 15 et la fermeture de l'accès au périphérique extérieur quai d'Ivry durant cette même période 2016 – 2020 constituent des éléments perturbateurs supplémentaires.</p> <p>Dans le cadre d'un chantier occupant toute l'emprise de voirie, cela peut devenir un calvaire sans solutions alternatives pour les voyageurs.</p> <p>La réalisation proposée n'est-elle pas trop délicate voire incompatible avec le maintien d'un niveau de service acceptable durant les travaux ?</p> <p><b><u>3. Quelle fréquentation ?</u></b></p> <p>La mise en service du tramway comme de la ligne 15 de métro aura lieu en 2020. Les simulations présentées lors de l'enquête publique de la ligne 15 allègent la charge de la « 183 », du tiers de ses voyageurs à l'heure de pointe. Les quelques éléments donnés pour le T9, mais non étayés, prétendent à une augmentation de trafic 183 – T9 de 56000 à 69000 voyageurs/jour soit +23% en 2020 (p.1692). Une telle augmentation est-elle crédible ? Parmi les 168400 emplois et habitants desservis par le T9 (dans un rayon de 500m), 40000 (24%) se situent à moins de 1km du métro! La</p>

**ENQUETE PREALABLE A LA DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE  
PRESCRITE PAR L'ARRETE INTER-PREFECTORAL N° 2014-5516 du 14 mai 2014**

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	AVIS	Commentaires
← Observations et/ou courriers	tracé général de la ligne essorsoblématiques	positionnement des stations/terminus	Interconnexion autres transports	Voisinage du tracé	Nuisances en phase chantier	Impacts ligne en d'exploitation	Conditions d'exploitation de la ligne	Insertion urbaine et paysagère	Les circulations douces	Justification du projet et solutions altern	Mises en compatibilité des PLU	Autres problématiques	FAVORABLE	Compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation ou le courrier
													DEFAVORABLE	
														<p>fréquentation du T9, qui ne desservira pas la zone d'emplois d'Orly peut-elle s'accroître avec la mise en service du métro 14 ?</p> <p><b>4. Quelle qualité ?</b> La réalisation d'un site propre sur l'ensemble de la ligne permettra une régularité et une rapidité incomparables avec la situation actuelle. Quel que soit le véhicule utilisé ! Mais la qualité de service se mesure sur la totalité du trajet. Pourquoi réduire le nombre de stations, notamment Ch.Infroit, zone de nombreuses constructions de logements ? La mise en service de véhicules plus capacitaires s'accompagne de la baisse de la fréquence (4' de 7h30 à 9h30 et 17h – 19h, 6' de 9h30 à 17h, 8' à 15' en deçà et au-delà !) Quelle augmentation des temps d'attente ? Les correspondances sont modifiées et allongent les trajets à pied : par exemple pour le 180 à la station Hôtel de Ville qui perd son accès au site propre et s'éloigne du métro. Comment pallier à ces dégradations ?</p> <p><b>5. Pourquoi l'enquête publique ne présente-t-elle aucune alternative ?</b></p> <p><b>5.1 Un transport sur pneus est-il impossible ?</b> Le choix d'un tramway sur rail est présenté comme une évidence. Toutes les questions que soulèvent le projet ne confirment pas ce choix. Un TCSP (Transport en Commun en Site Propre) sur pneus (tramway ou trolley moderne) pourrait s'insérer dans l'infrastructure existante sans nécessiter de travaux importants à l'exception des stations et, bien entendu, la réalisation du site propre du sud Vitry à Orly ville (Ou à Orly aéroport ? A Olympiades ou Maison Blanche ?). Pourquoi le STIF, qui promeut notamment le TZEN, ne propose-t-il pas cette solution qui semble offrir une capacité suffisante avec ses véhicules à 3 caisses, et une meilleure fréquence? Cette solution, si elle était évaluée plus efficace, plus rapide et moins onéreuse (en investissement comme en fonctionnement) se heurterait-elle à de fortes réticences compte tenu de l'image forte dont bénéficie aujourd'hui le tramway ?</p> <p><b>5.2 Une piste cyclable dissociée ?</b> Une solution alternative dissociant l'itinéraire cyclable a-t-elle été envisagée et étudiée ? Ceci ne serait-il pas réalisable pour un coût et des nuisances moindres? Ne faut-il pas revoir le projet en inscrivant simplement le tramway dans le site propre existant avec une solution dissociée pour réaliser les voies cyclables et sans chambouler tous les aménagements antérieurs de la RD5?</p>
Cou 6		X											X	Madame LEBLANC Françoise, 6 rue Auber à Vitry-sur-Seine

**ENQUETE PREALABLE A LA DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE  
PRESCRITE PAR L'ARRETE INTER-PREFECTORAL N° 2014-5516 du 14 mai 2014**

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	AVIS	Commentaires			
← Observations et/ou courriers	tracé général de la ligne essorsoblématiques	positionnement des stations/terminus	Interconnexion autres transports	Voisinage du tracé	Nuisances en phase chantier	Impacts ligne en d'exploitation	Conditions d'exploitation de la ligne	Insertion urbaine et paysagère	Les circulations douces	Justification du projet et solutions altern	Mises en compatibilité des PLU	Autres problématiques	FAVORABLE	DEFAVORABLE	NON EXPRIME	Compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation ou le courrier	
																	<p><b>Texte de la pétition :</b></p> <p>Suite à la consultation du dossier relatif au projet T9, nous avons constaté qu'il n'est prévu aucun arrêt correspondant à l'ancienne station bus 183 « Malassis » et que les nouvelles stations prévus se trouveront à environ 500 mètres de ce lieu Or, à la station Malassis, est situé :</p> <p>Le centre de Sécurité Sociale commun aux communes de Vitry et d'Ivry</p> <p>Le centre de quartier Auber</p> <p>Un centre commercial (Conforama, Darty, Carrefour Market ainsi que d'autres petits commerces (optique, vêtements, etc.)</p> <p>Un Hôtel (pour les séjours touristiques et les séjours d'affaires)</p> <p>Un peu en recul dans la rue Auber, le stade Couderc (beaucoup de jeunes s'y entraînent) fréquentées par des personnes certaines âgées qui se déplacent en transport en commun pour y effectuer leurs démarches, activités ou leurs achats.</p> <p>Serait-il possible de revoir l'emplacement des futurs stations afin d'en situer une aux abords immédiats du centre de Sécurité Sociale et des commerces (Conforma, Darty, Carrefour market) très fréquentés. D'avance nous vous en remercions.</p> <p><b>Signée par 79 personnes</b></p>
	3	23	2	2	2	0	5	1	2	2	0	2	27	0	4		← Occurrences sur les thèmes retenus

**ENQUETE PREALABLE A LA DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE  
PRESCRITE PAR L'ARRETE INTER-PREFECTORAL N° 2014-5516 du 14 mai 2014**

**Grille de synthèse des observations et courriers par thèmes retenus**

**NB** : Les thèmes retenus figurent en ordonnées et les observations et courriers figurent en abscisse. Une croix est portée au regard de chaque observation et/ou courrier lorsque le thème retenu y est évoqué.

**Commune de THIAIS**

←Observations et/ou courriers	THEMES→												AVIS			Commentaires
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				
	tracé général de la ligne	positionnement des stations/terminus	Interconnexion autres transports	Voisinage du tracé	Nuisances en phase chantier	Impacts ligne en d'exploitation	Conditions d'exploitation de la ligne	Insertion urbaine et paysagère	Les circulations douces	Justification du projet et solutions	Mises en compatibilité des PLU	Autres problématiques	FAVORABLE	DEFAVORABLE	NON EXPRIME	Compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation ou le courrier
Obs 1					X								X			M. BENMOUSSA Denis à Choisy-le-Roi - s'informe sur le délai de réalisation, - s'inquiète des conséquences du chantier pour l'activité des commerces riverains (accessibilité, nuisances sonores).
Obs 2	X				X								X			ANONYME - Considère le projet intéressant et souhaite qu'il soit réalisé dans les délais prévus, - Constate qu'il n'y a qu'une file de roulement, au long du cimetière parisien d'Ivry, dans le sens Paris vers Orly, et s'inquiète de la circulation des bus pendant les travaux, lorsqu'ils ne pourront plus utiliser le site propre qui leur est réservé.
Obs 3							X						X			Mme AZEMA 31 Bld de Stalingrad 94320 THIAIS Je suis favorable au projet de Tramway T9, mais je demande d'épargner les arbres le plus possible. J'approuve le projet de rétablissement de l'ancienne ligne de tramway, dont j'ai gardé les traces.
	1	0	0	0	2	0	0	1	0	0	0	0	3	0	0	← Occurrences sur les thèmes retenus

**ENQUETE PREALABLE A LA DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE  
PRESCRITE PAR L'ARRETE INTER-PREFECTORAL N° 2014-5516 du 14 mai 2014**

**Grille de synthèse des observations et courriers par thèmes retenus**

**NB** : Les thèmes retenus figurent en ordonnées et les observations et courriers figurent en abscisse. Une croix est portée au regard de chaque observation et/ou courrier lorsque le thème retenu y est évoqué.

**Commune de CHOISY-le-ROI**

← Observations et/ou courriers	THEMES→													AVIS			Commentaires	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	FAVORABLE	DEFAVORABLE	NON EXPRIME			
																		Compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation ou le courrier
Obs 1					X												X	M. BOUNOUS Pascal, Clinique Vétérinaire 7, Boulevard des Alliés à Choisy-le-Roi - précise que son activité nécessite un accès à un parking privé (une cinquantaine de voitures par jour) et demande si le projet est de nature à apporter une gêne à son activité - souhaite savoir comment se passeront les accès à sa clinique vétérinaire lors des différentes phases du projet
Obs 2	X			X	X	X					X	X					X	M. BERTRAND Guy 26, Avenue de la République demande des précisions sur : - les caractéristiques de la ligne devant chez lui : - le nombre de files de circulation dans chaque sens - les stationnements actuels seront-ils sauvegardés ? - la largeur actuelle des trottoirs sera-t-elle préservée ? - Y aura-t-il possibilité de traverser la voie au droit de la rue Yves Léger ? - la durée des travaux - l'intérêt de remplacer une ligne de bus établie petit à petit en site propre depuis 15 ans et qui va à l'aéroport par un tramway qui s'arrêtera à Orly-Ville. Il préconise d'arrêter le T9 à Rouget de Lisle ou bien le construire jusqu'à Orly Aéroport. - la suppression de l'emplacement réservé n°7 dans le cadre de la mise en compatibilité du PLU
Obs 3				X													X	M. DORIVAL Christian 126 Boulevard de Stalingrad - demande quel est l'impact du projet sur le parking appartenant à sa copropriété.
Obs 4	X				X	X	X	X		X							X	M. PANETTA Conseiller municipal 2, bis rue Yves Léger - souhaite connaître les projets alternatifs possibles car la dépense lui paraît démesurée par rapport au service rendu. - estime inadmissible que le tramway ne desserve pas les zones d'emplois de l'aéroport d'Orly alors que le bus 183 le dessert actuellement - souligne que beaucoup d'argent public a été dépensé pour le site propre du bus 183 qui traverse Ivry, Vitry et Choisy-le-Roi et que les travaux viennent à peine d'être terminés. La réalisation du tramway va entraîner la destruction des aménagements

**ENQUETE PREALABLE A LA DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE  
PRESCRITE PAR L'ARRETE INTER-PREFECTORAL N° 2014-5516 du 14 mai 2014**

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	AVIS	Commentaires	
← Observations et/ou courriers															Compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation ou le courrier
															<p>qui ont été réalisés, situation qu'il qualifie d'irresponsable au vu de la situation financière de la Région.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- déplore la défiguration de la ville du fait de l'abattage d'arbres et l'implantation de pylônes aériens pour l'alimentation électrique</li> <li>- précise que la ligne passera devant la Demi-lune, site classé par les Bâtiments de France.</li> <li>- souligne que l'impact sur la route ne sera pas anodin du fait du bruit engendré et du bruissement électrique continu</li> <li>- est convaincu que des alternatives au tramway existent et pourraient faire réaliser 400 M€ d'économies d'infrastructure: des bus modernes, confortables et écologiques</li> <li>- relève que la réduction du nombre de voies de circulation sur l'avenue de la République ne pourra que créer des bouchons aux heures de pointe, de la pollution supplémentaire et beaucoup de gêne</li> <li>- conclut que l'utilité publique d'un tel projet lui paraît éloignée des véritables problèmes à résoudre.</li> </ul>
Obs 5	X			X	X	X		X			X	X		X	<p>M. et Mme GOURMELEN Gilles 76, avenue de la République à Choisy-le-Roi</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- demandent pourquoi la ligne de tramway n'est-elle pas prolongée jusqu'à l'aéroport d'Orly ? Leur argument est que le gros du trafic voyageurs se situe entre la Porte de Choisy et le carrefour Rouget de Lisle, le prolongement au delà de cette ligne de tramway ne se justifiant qu'avec un terminus à Aéroport d'Orly.</li> <li>- suggèrent que des études approfondies soient menées pour : <ul style="list-style-type: none"> <li>- le réaménagement du carrefour des 3 communes</li> <li>- l'aménagement du carrefour Rouget-de-Lisle du fait de la circulation très importante de piétons à cet endroit. En effet ce carrefour dispose actuellement de traversées piétons par des feux désynchronisés, ce qui constitue une situation accidentogène.</li> <li>- la régulation des flux des usagers du tramway.</li> <li>- la préservation de la plantation d'arbres existante qui se situe dans le périmètre classé de l'Avenue de la République.</li> </ul> </li> <li>- soutiennent la proposition de suppression de l'emplacement réservé n°7 du PLU le long de l'avenue de la République</li> <li>- suggèrent que la réalisation de ce projet soit l'occasion de prendre en compte la situation insuffisante en ce qui concerne l'assainissement de l'avenue de la République.</li> <li>- demandent que les riverains du tracé soient associés et régulièrement informés tout au long des travaux</li> <li>- suggèrent qu'il soit recherchée une pollution minimum pendant le chantier pour les ouvriers des entreprises intervenantes et les riverains.</li> <li>- souhaitent qu'il soit portée une attention particulière aux nuisances sonores en respectant en particulier les horaires de chantier règlementaires.</li> </ul>
Obs 6				X										X	<p>M. et Mme BERTRAND 26, avenue de la République à Choisy-le-Roi</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- déplorent l'absence dans les plans, pour la partie de Choisy-Sud située après la demi-lune, des informations sur la largeur</li> </ul>

**ENQUETE PREALABLE A LA DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE  
PRESCRITE PAR L'ARRETE INTER-PREFECTORAL N° 2014-5516 du 14 mai 2014**

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	AVIS	Commentaires		
← Observations et/ou courriers	tracé général de la ligne	positionnement des stations/terminus	Interconnexion autres transports	Voisinage du tracé	Nuisances en phase chantier	Impacts ligne en d'exploitation	Conditions d'exploitation de la ligne	Insertion urbaine et paysagère	Circulations douces	Justification du projet et solutions	Mises en compatibilité des PLU	Autres problématiques	FAVORABLE	DEFAVORABLE	NON EXPRIME	Compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation ou le courrier
																des trottoirs, les possibilités de stationnement de part et d'autre de la chaussée, - estiment que la circulation automobile ne pourra plus se faire correctement sur la partie sud du tracé du fait du rétrécissement à 2*1 voies et du passage très important de poids-lourds qui vont à Villeneuve-le-Roi ; - constatent qu'il n'y a pas dans le secteur situé après la demi-lune de coupe-type des aménagements prévus alors qu'il en figure pour les secteurs situés plus au nord et plus au sud.
Obs 7	X							X						X		M. et Mme GOURMELEN Gilles 76, avenue de la République à Choisy-le Roi Demandent la suppression de la ligne d'alimentation électrique aérienne, jugée peu esthétique, au niveau de la demi-lune et le long de l'Avenue de la République, du fait qu'elle traverse un site classé. Ils recommandent que le tramway fasse appel à la technologie innovante appelée « Alimentation par le Sol », système qui aurait été adopté pour les tramways de Bordeaux, Reims, Angers et Orléans et qui, de plus, éviterait toute nuisance sonore.
Obs 8				X								X		X		Anonyme domicilié au 1, boulevard des Alliés à Choisy-le-Roi Formulent plusieurs questions : - le trottoir du 1 au 11, boulevard des Alliés va-t-il être raccourci ? - la voie de droite permettant de tourner vers l'avenue Gambetta sera-t-elle maintenue ? - quid du déplacement de la statue de Rouget-de-Lisle ? Suggèrent que :le trafic des camions soit reporté vers l'avenue de Versailles pour éviter ls embouteillages au carrefour Rouget-de-Lisle
Obs 9													X			Mme TRIPIER Quartier du Port à Choisy-le-Roi Avis favorable au projet avec l'espoir que le tramway amène des entreprises à s'installer dans le quartier du Port.
Obs 10	X													X		Mme JUGLAIR de Choisy-le-Roi Déplore que le tramway n'aille pas jusqu'à l'aéroport d'Orly
Obs 11				X										X		M. BAUMGARTNER Responsable du Centre Auto Point S situé au 32, boulevard de Stalingrad à Choisy-le-Roi Souhaite de plus amples informations concernant la suppression des stationnements, le réaménagement du trottoir et l'accès au parking pour ses clients et les habitants de la résidence située à la même adresse. Demande quels seront les moyens mis en œuvre pendant les travaux pour l'accès au centre des clients.
Obs 12				X										X		CSA 94 7, rue Christophe Colomb à Choisy-le-Roi Déclare qu'après lecture des plans, il s'est aperçu que le parking situé devant son centre de contrôle technique auto a disparu. Ce parking étant exigé par la Préfecture pour l'obtention et le maintien de l'agrément de son centre, il demande ce qu'il est prévu pour régulariser cette situation problématique pour la poursuite de ses activités.
Obs 13	X		X											X		M. BESSE 35, avenue Rondu à Choisy-le-Roi

**ENQUETE PREALABLE A LA DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE  
PRESCRITE PAR L'ARRETE INTER-PREFECTORAL N° 2014-5516 du 14 mai 2014**

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	AVIS	Commentaires
← Observations et/ou courriers	tracé général de la ligne	positionnement des stations/terminus	Interconnexion autres transports	Voisinage du tracé	Nuisances en phase chantier	Impacts ligne en d'exploitation	Conditions d'exploitation de la ligne	Insertion urbaine et paysagère	Circulations douces	Justification du projet et solutions	Mises en compatibilité des PLU	Autres problématiques	FAVORABLE	Compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation ou le courrier
													DEFAVORABLE	
														<p>Considère qu'il est inconcevable de ne pas prolonger le tramway jusqu'à l'aéroport d'Orly, comme c'est le cas avec le bus 183, et de l'autre côté, jusqu'à la Place d'Italie.</p> <p>Déclare que le carrefour de Choisy-le-Roi est stratégique au niveau des transports (TVM, RER C, future gare des Ardoines, etc) et se demande comment pourront faire les provinciaux et étrangers qui viennent pour leur travail et désirant aller au plus vite dans le Val-de-Marne.</p>
Obs 14				X	X	X		X	X					X <p>Mme HELYNCK de Choisy-le-Roi Demande des compléments d'informations sur plusieurs points : - l'augmentation de l'impact sonore sur certains lieux : Où précisément ? - l'impact paysager de l'abattage des arbres et des nouvelles plantations ; - l'impact sur le trafic automobile : - la réduction à 2*1 voie sur la RD5, au sud de la rue Paul Carle - le report de trafic sur les voies communales et départementales de la ville de Choisy-le-Roi, en particulier à proximité de l'A86 en phase travaux - le report du trafic poids lourds en période travaux quand le tunnel de l'A86 est fermé, ce qui sera accentué en terme de nuisances par la réduction en 2*1 voie sur la RD5 - l'impact sur la sécurité des choiséens face aux nombreux poids lourds en direction de Choisy-le-Roi . Elle demande quels sont les axes de déviation envisagés pendant la phase travaux pour l'ensemble des usagers de la route (cyclistes compris). Elle signale un défaut de publicité dans la ville (absence d'affichage sur le panneau prévu à cet effet rue Carnot).</p>
Obs 15										X				X <p>Mme DESCHAMPS de Choisy-le-Roi Déclare que pour faire un bon choix, elle aurait aimé lire le bilan du tramway installé à Nancy ainsi qu'à Bordeaux (indemnisation des expropriés et construction)</p>
Obs 16	X			X	X				X					X <p>Mme D'ARAIO de Choisy-le-Roi Déclare que : - le choix du franchissement en latéral de l'A86 n'est pas convaincant (voie trop routière) - la suppression de l'arrêt Docteur Roux » au bénéfice de l'arrêt « Verdun-Hoche » plus central va se faire au détriment de la desserte du Conservatoire Municipal des Arts. - le tracé proposé pour la desserte du centre ville d'Orly est complexe Elle souligne : - la nécessité d'une refonte des VRD de l'axe et de l'enterrement de l'alimentation du tramway</p>



**ENQUETE PREALABLE A LA DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE  
PRESCRITE PAR L'ARRETE INTER-PREFECTORAL N° 2014-5516 du 14 mai 2014**

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	AVIS	Commentaires		
← Observations et/ou courriers	tracé général de la ligne	positionnement des stations/terminus	Interconnexion autres transports	Voisinage du tracé	Nuisances en phase chantier	Impacts ligne en d'exploitation	Conditions d'exploitation de la ligne	Insertion urbaine et paysagère	Circulations douces	Justification du projet et solutions	Mises en compatibilité des PLU	Autres problématiques	FAVORABLE	DEFAVORABLE	NON EXPRIME	Compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation ou le courrier
																- la nécessité d'un travail fin d'articulation entre le chantier et l'usage habituel du secteur. Elle demande ce qu'il en est de la piste cyclable en pointillé sur l'itinéraire choiséen.
Obs 17				X	X			X		X				X		Mme BARON Conseillère municipale - pose la question de l'utilité publique du projet et demande s'il n'est pas possible de porter plutôt le choix sur un moyen de transport alternatif à la ligne 183, sans rail, ni caténaire. - demande s'il ne serait pas préférable d'avoir un matériel roulant propre et modernisé, dont le coût serait bien inférieur au 71,5 millions d'euros annuels. - considère le coût de l'infrastructure (359 millions d'euros) est très élevé et que l'on pourrait en faire l'économie. - alerte le maître d'ouvrage sur les conséquences de ce projet par rapport au carrefour Rouget-de-Lisle : défiguration du site, insécurité des piétons, absence de confort pour les usagers. - déclare que la réduction à une voie des circulations routières va provoquer des embouteillages énormes du fait du déversement sur la RD5 de poids lourds venant de l'A86 et entrainer des nuisances sonores et de pollution - déplore que la voie de tramway coupe la ville en deux. - demande si le stationnement répondra à tous les besoins des commerçants et des habitants, si les pistes cyclables auront leur place ; - suggère la mise en place d'une Zone 30.
Obs 18				X				X	X		X			X		Mme MENNAD au 8 avenue de la République à Choisy-le-Roi - confirme la proposition de supprimer l'emplacement réservé n°7 dans le cadre de la mise en compatibilité du PLU ; - exprime le souhait qu'il n'y ait pas d'installation de pylônes le long de l'avenue de la République pour l'alimentation électrique du tramway - suggère l'instauration d'une zone 30 pour la circulation automobile
Obs 19				X	X	X								X		M. BENSOUSSAN 57 Avenue de la République à Choisy-le-Roi Demande ce qui est prévu pour le stationnement de ses clients et de ses fournisseurs pendant et après la phase chantier
Obs 20				X										X		Mme. GOURMELEN, 76, Avenue de la République à Choisy-le-Roi Préconise : - l'aménagement d'une zone 30 tout au long du parcours sur Choisy-le-Roi et en particulier sur les avenues Gourdault et de la République, du fait de la proximité de groupes scolaires, de la maternelle au collège ; - la mise en œuvre de mesures permettant la sécurisation du carrefour Rouget de Lisle pour la circulation piétonne.
Obs 21	X			X	X									X		Meubles Eustache 10-12-14 avenue de la République à Choisy-le-Roi. Met en exergue plusieurs points :

**ENQUETE PREALABLE A LA DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE  
PRESCRITE PAR L'ARRETE INTER-PREFECTORAL N° 2014-5516 du 14 mai 2014**

← Observations et/ou courriers	THEMES→												AVIS	Commentaires				
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12						
																		Compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation ou le courrier
																		<ul style="list-style-type: none"> <li>- le parking privé situé devant leur bâtiment n'est pas signalé dans le tracé des propriétés privées mais dans l'espace trottoir de qualité ;</li> <li>- les fournisseurs du magasin occupent actuellement une des deux voies de circulation du sens Choisy-Orly pour faire leur livraison qui peut durer 45 minutes. La réduction à une voie telle qu'elle est prévue dans le projet va entrainer un blocage de circulation sauf si des emplacements livraison sont prévus ;</li> <li>- l'espacement des stations entre elles va entrainer des difficultés pour les personnes à mobilité réduite.</li> </ul> <p>Il demande si les contraintes d'exploitation de son magasin pendant les travaux vont ouvrir des droits à indemnisation ; Il préconise le développement d'une étude avec des bus nouvelle génération, au lieu de détruire les voies de bus déjà construites.</p>
Cour 1		X		X									X	X				<p>Délibération du conseil municipal de la ville de Choisy-le-Roi du 25 juin 2014.</p> <p>La ville de Choisy-le-Roi :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-émet un avis favorable sur la réalisation du tramway Paris Orly-Ville et insiste pour que le délai de mise en service du T9 en 2020 soit respecté ;</li> <li>- constate que l'impact sur le stationnement résidentiel est important, en particulier sur le Boulevard de Stalingrad et les Navigateurs et demande que soient apportées des solutions pour maintenir une offre plus conséquente ;</li> <li>- demande que la station Christophe Colomb soit légèrement décalée vers le sud, pour l'écarter des habitations et préserver la possibilité de prolonger dans l'avenir la rue Vasco de Gama dans la ZAE des Navigateurs ;</li> <li>- souhaite que la réorganisation du réseau de bus permette de réaliser un plateau complet sur la station Peary, en supprimant le terminus de bus 185, tout en maintenant une grande qualité de desserte en bus de quartiers.</li> <li>- demande au STIF et au Conseil Général que se poursuive la requalification de la RD5 au sud de la rue Robert Peary (sur la section non traversée par le tramway) avec l'objectif d'un profil plus urbain en cohésion avec celui aménagé pour le tramway et en phase avec les quartiers résidentiels installés le long de cette voie (passage en deux fois une voie avec une piste cyclable) ;</li> <li>- exige qu'un important dispositif de communication et de gestion de la phase travaux soit préparé, afin de limiter les nuisances sur la vie quotidienne des riverains et les impacts sur l'environnement en cohérence avec l'agenda 21 de la Ville.</li> <li>- insiste pour que des clauses d'insertion soient prévues dans les études et dans l'ensemble des marchés de travaux pour la réalisation du tramway.</li> <li>- souhaite que la Ville soit pleinement associée sur toutes les étapes ultérieures jusqu'à la mise en service du T9.</li> </ul>
Cour 2	X			X	X	X				X				X				<p>Courrier de l'Association ZAE (Zone d'Activités Economiques) des Navigateurs du 26 juin 2014.</p> <p>L'Association exprime son soutien et son avis très favorable sur le projet et plus particulièrement sur la création de la station Christophe Colomb.</p>

**ENQUETE PREALABLE A LA DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE  
PRESCRITE PAR L'ARRETE INTER-PREFECTORAL N° 2014-5516 du 14 mai 2014**

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	AVIS	Commentaires			
← Observations et/ou courriers	tracé général de la ligne	positionnement des stations/terminus	Interconnexion autres transports	Voisinage du tracé	Nuisances en phase chantier	Impacts ligne en d'exploitation	Conditions d'exploitation de la ligne	Insertion urbaine et paysagère	Circulations douces	Justification du projet et solutions	Mises en compatibilité des PLU	Autres problématiques	FAVORABLE	Compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation ou le courrier			
													DEFAVORABLE				
															NON EXPRIME		
														Elle fait part de plusieurs demandes : - le maintien et la sécurisation pendant et après les travaux des accès visiteurs et personnels des entreprises implantées dans la ZAE ; - Le maintien en sens unique de la voie des Cosmonautes ; - Des précisions sur le nombre de places de stationnement prévues le long de la rue Christophe Colomb ; - Le prolongement de la ligne T9 jusqu'à l'Aéroport.			
	8	2	1	1	1	8	1	6	2	5	3	3	5	2	1	6	← Occurrences sur les thèmes retenus

**ENQUETE PREALABLE A LA DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE  
PRESCRITE PAR L'ARRETE INTER-PREFECTORAL N° 2014-5516 du 14 mai 2014**

**Grille de synthèse des observations et courriers par thèmes retenus**

**NB** : Les thèmes retenus figurent en ordonnées et les observations et courriers figurent en abscisse. Une croix est portée au regard de chaque observation et/ou courrier lorsque le thème retenu y est évoqué.

**Commune d'Orly**

←Observations et/ou courriers	THEMES→													AVIS			Commentaires
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	FAVORABLE	DEFAVORABLE	NON EXPRIME		
		tracé général de la ligne	positionnement des stations/terminus	Interconnexion autres transports	Voisinage du tracé	Nuisances en phase chantier	Impacts ligne en d'exploitation	Conditions d'exploitation de la ligne	Insertion urbaine et paysagère	Circulations douces	Justification du projet et solutions	Mises en compatibilité des PLU	Autres problématiques				Compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation ou le courrier
Obs 1	X		X											X			M. DIB 61, avenue de la Victoire à Orly Souhaite que le tramway soit prolongé jusqu'à l'aéroport d'Orly avec une interconnexion au pont de Rungis avec la le RER C et la ligne 14.
Obs 2	X		X											X			M. et Mme FORGENEUVÉ 4, allée des Tilleuls à Orly Souhaite que le tramway soit prolongé jusqu'à l'aéroport d'Orly avec une interconnexion au pont de Rungis avec la le RER C et la ligne 14.
Obs 3		X		X											X		Mme AKABI et Mme RICHET, allée Dumont d'Urville à Choisy-le-Roi Déposent une pétition comportant à la date de clôture de l'enquête 20 signatures. Les revendications majeures de cette pétition portent sur : - la coupure du quartier des Navigateurs du fait de la réalisation de la ligne de tramway ; - la sécurité des enfants qui sont obligés de traverser la chaussée empruntée par le tramway pour se rendre à leur école ; - la suppression de 45 places de parking ; - un plus grand espacement entre les stations, par rapport à la situation actuelle, ce qui peut gêner les personnes à mobilité réduite ;
Obs 4	X													X			M. CHARLOT 6, avenue Guy Mocquet à Orly Estime que d'arrêter le tramway à Fer-à-Cheval n'est pas une mesure pertinente et que la ligne devrait desservir également la zone de SENIA, la mairie, le Pont de Rungis et l'aéroport d'Orly.
Obs 5	X													X			M. CANET 2, Allée du Midi à Orly Demande à ce que la ligne T9 aille directement jusqu'à l'aéroport d'Orly.
Obs 6	X													X			Couple habitant rue Jean Mermoz à Orly Favorable au projet et demandant un prolongement de la ligne jusqu'à l'aéroport d'Orly

**ENQUETE PREALABLE A LA DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE  
PRESCRITE PAR L'ARRETE INTER-PREFECTORAL N° 2014-5516 du 14 mai 2014**

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	AVIS	Commentaires	
← Observations et/ou courriers		tracé général de la ligne	positionnement des stations/terminus	Interconnexion autres transports	Voisinage du tracé	Nuisances en phase chantier	Impacts ligne en d'exploitation	Conditions d'exploitation de la ligne	Insertion urbaine et paysagère	Circulations douces	Justification du projet et solutions	Mises en compatibilité des PLU	Autres problématiques	FAVORABLE DEFAVORABLE NON EXPRIME	Compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation ou le courrier
Obs 7				X	X	X								X	M. EUSTACHE Meubles Eustache 10-12-14 avenue de la République à Choisy-le-Roi. Exprime des craintes par rapport à l'exploitation de son magasin pendant et après la phase chantier. Il se demande comment va se faire la livraison quand l'avenue sera réduite à une voie de circulation devant chez lui alors qu'actuellement, il utilise une des deux voies de circulation pour réaliser cette opération. Il fait remarquer que le terrain situé devant son bâtiment et intégré dans le périmètre des travaux est privé, ce qui n'apparaît pas sur les plans. Il considère que son affaire aura du mal à supporter les perturbations générées par 3 années de travaux.
Cour 1	X			X	X	X								X	Courrier de l'Association ZAE (Zone d'Activités Economiques) des Navigateurs du 26 juin 2014. L'Association exprime son soutien et son avis très favorable sur le projet et plus particulièrement sur la création de la station Christophe Colomb. Elle fait part de plusieurs demandes : - le maintien et la sécurisation pendant et après les travaux des accès visiteurs et personnels des entreprises implantées dans la ZAE ; - Le maintien en sens unique de la voie des Cosmonautes ; - Des précisions sur le nombre de places de stationnement prévues le long de la rue Christophe Colomb ; - Le prolongement de la ligne T9 jusqu'à l'Aéroport.
Cou 2															Pétition évoquée dans l'observation n°3
Cour 3			X		X			X						X	Délibération du conseil municipal de la ville d'Orly du 18 juin 2014 Avis favorable au projet assorti des prescriptions suivantes : - les études de maîtrise d'œuvre du SMR (Site de Maintenance et de Remisage) devront veiller à l'intégration urbaine de cet ouvrage ; - le passage sous voies pour atteindre le SMR ne devra pas être exclusivement réservé au tramway. La ville souhaite que ce passage serve aussi à la desserte à tout le secteur environnant en permettant le passage des véhicules et des piétons ; - les entrées visiteurs des entreprises implantées le long de la voie Christophe Colomb devront être maintenues et sécurisées ; - la correspondance pour les piétons entre le tramway et le RER C sur la voie des Saules devra être rendue la plus aisée possible ce qui nécessitera de traiter l'espace public ; - la suppression de places de parking à proximité du pôle commercial des Saules devra être compensée afin de maintenir l'activité commerciale de ce secteur redynamisé dans le cadre de la rénovation urbaine ; - le maintien du caractère végétal de la voie des Saules devra être assuré par la préservation ou à défaut, le remplacement

**ENQUETE PREALABLE A LA DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE  
PRESCRITE PAR L'ARRETE INTER-PREFECTORAL N° 2014-5516 du 14 mai 2014**

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	AVIS	Commentaires		
← Observations et/ou courriers	tracé général de la ligne	positionnement des stations/terminus	Interconnexion autres transports	Voisinage du tracé	Nuisances en phase chantier	Impacts ligne en d'exploitation	Conditions d'exploitation de la ligne	Insertion urbaine et paysagère	Circulations douces	Justification du projet et solutions	Mises en compatibilité des PLU	Autres problématiques	FAVORABLE	Compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation ou le courrier		
													DEFAVORABLE			
															NON EXPRIME	
														des arbres d'alignement des deux côtés de la voie. - la partie sud de la voie des Saules devra permettre le passage la réimplantation des bornes d'apports volontaires et le passage des camions de collecte ; - la place du Fer à Cheval devra faire l'objet d'un réaménagement extrêmement sensible en qualifiant fortement son caractère de place publique afin de renforcer davantage la vocation de centre urbain de ce secteur ; - le tronçon de la RD5 situé entre la rue Peary à Choisy-le-Roi et le rond point Planacassage à Orly, non concerné par le passage du tramway, devra être réaménagé de façon homogène avec le tracé du tramway ; - la ligne de bus 183 entre la place du Fer à Cheval et l'aéroport d'Orly devra être maintenue et même renforcée. - le prolongement jusqu'à la gare RER de Pont de Rungis doit être étudié au plus vite de façon à rapprocher bassin d'emploi et bassin de vie mais aussi accompagner le développement urbain de ce secteur qui va voir prochainement la réalisation de projets opérationnels d'aménagement et d'habitat de plusieurs centaines de logements.		
	6	1	3	2	3	2		1					7	1	1	← Occurrences sur les thèmes retenus

**ENQUETE PREALABLE A LA DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE  
PRESCRITE PAR L'ARRETE INTER-PREFECTORAL N° 2014-5516 du 14 mai 2014**

**Grille de synthèse des observations et courriers par thèmes retenus**

**NB** : Les thèmes retenus figurent en ordonnées et les observations et courriers figurent en abscisse. Une croix est portée au regard de chaque observation et/ou courrier lorsque le thème retenu y est évoqué.

**REGISTRE ELECTRONIQUE**

←Observations et/ou courriers	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	AVIS			Commentaires
	tracé général de la ligne eseproblématiques	positionnement des stations/terminus	Interconnexion autres transports	Voisinage du tracé	Nuisances en phase chantier	Impacts ligne en d'exploitation	Conditions d'exploitation de la ligne	Insertion urbaine et paysagère	Circulations douces	Justification du projet et solutions altern	Mises en compatibilité des PLU	Autres problématiques	FAVORABLE	DEFAVORABLE	NON EXPRIME	
Obs 1													X			M.MARCENARO 18 rue Molière à Vitry-sur-Seine Avis favorable au projet
Obs 2													X			M. ABOUT 7, passage Général Leclerc à Vitry-sur Seine Avis favorable au projet
Obs 3	X												X			Mme KNOSP Avis favorable tout en demandant s'il est vraiment impossible de le faire aller jusqu'à Orly Aéroport ?
Obs 4	X		X										X			Anonyme Avis favorable mais s'interroge sur le positionnement du terminus à la place du fer à cheval (qui mène nulle part). D'après lui un raccordement à une ligne RER (autre que la ligne C) ou une ligne de métro ou un autre tram serait d'un plus grand attrait pour les usagers.
Obs 5					X								X			M. LEBLANC 83, Avenue de Versailles à Thiais Avis favorable tout en soulignant que les travaux, toujours longs dans ce type de réalisation, risquent de perturber sérieusement l'ARC concerné déjà bien encombré. Il faudra faire preuve de beaucoup d'imagination et d'inventivité pour « huiler » cette longue période inconfortable.
Obs 6	X	X		X						X			X			M DESORBIERE de Colombes Avis favorable assorti d'une réserve et de trois interrogations sur ce projet (reprise intégrale du message déposé dans le registre électronique) <i>La réserve consiste en l'implantation du terminus de la porte de Choisy. Actuellement, le projet prévoit une station perpendiculaire à celle du T3 alors que la correspondance actuelle 183 - T3 s'effectue quai à quai. Même chose pour l'accès à la ligne 7, d'autant qu'un accès supplémentaire a été créé en ce sens lors de la réalisation de T3. Par conséquent, le tracé terminal devrait être effectué en boucle à voie unique (sauf au droit du quai où une seconde voie pourrait être installée pour optimiser le carrousel des rames) suivant le tracé actuel du bus 183.</i>













**ENQUETE PREALABLE A LA DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE  
PRESCRITE PAR L'ARRETE INTER-PREFECTORAL N° 2014-5516 du 14 mai 2014**

Obs 37					X							X		M. ZICHI 39, voie Daumier à Vitry-sur-Seine Avis favorable mais trouve trop précoce l'horaire de fin de service prévue à 00h30
Obs 38												X		Anonyme 8, allée des Champs Fleuris à Vitry-sur-Seine
Obs 39					X							X		Mme POUGET 10, rue Colette à Vitry-sur Seine En tant que personne handicapée, elle expose dans son message repris intégralement ci-dessous les difficultés qu'elle rencontre actuellement : <i>Je suis une personne invalide donc handicapée qui prend tous les jours le bus 183. C'est un enfer car les places prioritaires ne sont pas adaptées (pas assez de place pour mes jambes que je ne peux pas plier). Le tramway T9 devrait résoudre ce problème par des places plus adaptées et plus accessibles pour les personnes handicapées. Eviter de faire des carrés de 4 places en vis-à-vis car il n'y a pas assez de place pour les jambes. Privilégier deux places en vis-à-vis maximum avec des places solo à certains endroits du tram. Mettez des places assises en grand nombre au niveau des arrêts de tram pour permettre de s'asseoir dans de bonnes conditions en attendant le tram.</i>
Obs 40												X		Anonyme Avis favorable au projet
Obs 41			X		X							X		M. CHANG à Vitry-sur-Seine Avis favorable assorti d'une observation sur la gestion des flux au niveau des intersections afin de fluidifier à la fois les transports en commun et la circulation routière.
Obs 42												X		M. FOURREAU, 9, rue Alphonse Brault à Choisy-le-Roi Avis favorable au projet
Obs 43		X										X		Mme BRUNET, 7 rue Audran Vitry-sur-Seine Avis favorable assorti d'une question sur les raisons qui motivent la suppression de la station du 183 Camille Pelletan.
Obs 44	X			X								X		Mme SCHMIDT de Sucy-en-Brie Travaille et est associée dans le capital du garage Prad PEUGEOT situé au 78 boulevard de Stalingrad à Choisy-le-Roi. Elle souhaite savoir si le garage risque d'être touché par les travaux du tramway T9 du fait de l'agrandissement des voies ou autres
Obs 45	X											X		Anonyme Demande un prolongement jusqu'à la Place d'Italie
Obs 46			X		X							X		M. VITRE Boulevard des Alliés à Choisy-le-Roi Avis favorable assorti d'un long développement repris intégralement ci-après : <i>Concernant le secteur que je connais le mieux entre Rouget de Lisle et Verdun-Hoche, j'ai plusieurs remarques qui concernent les piétons :</i> <i>1) aujourd'hui, les trottoirs sont relativement larges sur cette section et il me semble important que le projet maintienne cette largeur, ou offre des trottoirs plus larges : est-ce le cas ?</i> <i>2) au nord de l'arrêt Rouget de Lisle existant du 183, côté est, le trottoir a un fort dévers : comment cela va-t-il être traité pour faciliter le cheminement des piétons ?</i> <i>3) je n'ai pas vu le plan du carrefour entre le boulevard des Alliés et la rue Louise Michel : quel est l'aménagement prévu ? (passages piétons, fontaine, tous les mouvements en voiture restent permis ?)</i> <i>4) de manière générale, il me semble indispensable d'aménager des passages piétons systématiquement au nord et au sud de tous les quais de toutes les stations (pour éviter des situations comme sur les arrêts actuels avec des grandes barrières et des traversées sauvages dangereuses).</i> <i>5) par rapport à la localisation actuelle des arrêts, la station Verdun-Hoche est décalée vers le nord et la station Rouget de Lisle semble être implantée au sud du carrefour. Pour les personnes qui, comme moi,</i>





**ENQUETE PREALABLE A LA DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE  
PRESCRITE PAR L'ARRETE INTER-PREFECTORAL N° 2014-5516 du 14 mai 2014**

Obs 60													X		M. CHAPRON 21, avenue Spinoza à Ivry-sur-Seine Avis favorable au projet
Obs 61														X	CHOISYNOUVELLES Avis défavorable argumenté par la déclaration ci-après <i>La ligne 183 est terminée juste depuis quelques mois, ces travaux ont duré plusieurs années, les coûts ont été exorbitants payés par l'impôt du contribuable. Les différents rapports du CERTU montrent que le tramway n'est en aucun cas une nécessité, mais un choix possible, le Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) se présente comme une alternative possible. Le BHNS présente la particularité d'être flexible. Le coûts d'investissement du BHNS se situent entre 4 et 10 millions d'euros par kilomètre d'infrastructure et dépend largement du niveau de requalification urbaine. A titre comparatif, le coût d'un tramway français s'élève entre 15 et 35 millions d'euros par kilomètre et de plus le seuil de rentabilité du tramway se situe à 2 500 passagers/heure en heure de pointe. Il serait vraiment temps que les collectivités locales aient des comportements responsables au moment où les impôts deviennent intolérables et se sont transformés en "Racket. On ne peut pas sans arrêt appeler les Français aux sacrifices et continuer les dépenses de prestige, Faite un BHNS pour optimiser le budget et les coûts, car pratiquant ce transport, je ne crois pas que l'investissement Tramway soit rentable 2 500 passagers/heure, nous n'y sommes pas !!</i>
Obs 62	X												X	X	Anonyme Avis favorable assorti de plusieurs remarques - temps de trajet inutilement allongé en voulant desservir Les Saules (id pb actuel du 183 depuis qu'il re-dessert les Saules, ) alors qu'il y a déjà une gare RER - 8 ans en tout pour une ligne de tram, dont 4 (2016-2020) de travaux, alors que -pour mémoire- la 1ère ligne de métro a été construite -il y a plus de 100 ans !- pour l'essentiel en 2 ans : 1898-1900 (cf l'expo 'Paris 1900 au Petit Palais) ??
Obs 63													X		Mme HUART 88bis avenue de Verdun à Ivry-sur-Seine Avis favorable au projet
Obs 64													X		M. DUPUIS 3, rue Offenbach à Vitry-sur-Seine Avis défavorable
Obs 65	X													X	Mme PERRIER rue du maréchal Foch à Orly -regrette qu'il ne soit pas possible de desservir d'autres quartiers de la ville, un arrêt Parc Méliès avec terminus Aéroport aurait été magnifique - se réjouit du désenclavement que ce tramway apportera : rentrer de Paris en semaine après 22h relevant de l'épreuve contre la montre. Cela permettra aussi une plus libre circulation aux personnes à mobilité réduite ou aux parents de jeunes enfants bloqués par un réseau de bus inaccessible encore.
Obs 66													X		Mme PHILIPPE 11, sentier Tissebarbe à Vitry-sur-Seine Avis favorable
Obs 67	X													X	M. SIGG 69, avenue danielle casanova à Ivry-sur-Seine Avis favorable assorti d'une demande d'extension à l'aéroport d'Orly car le trajet RER et navette est peu fiable.
Obs 68		X			X	X	X							X	M. LY 182, avenue Rouget de Lisle à Vitry-sur-Seine Avis favorable assorti de plusieurs questions : - Combien de temps vont durer ces travaux? avec le nombre de voies actuel il y a des bouchons aux heures de pointe, pendant les travaux le 183 va devoir emprunter ces voies réduites, ce qui risque d'être assez pénible pendant toute la durée des travaux. - Le nombre de station temporaire est-il suffisant? initialement le 183 dessert beaucoup de station et avec toutes les nouvelles constructions je ne suis pas sûr que la suppression de certaine station soit adéquate.









































